

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER
Centre des Antilles - Bureau des Sols

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE
PRÉFECTURE DE LA MARTINIQUE

UTILISATION DU SOL

**CARTES DES CULTURES
DE LA MARTINIQUE**

VERGERS - JARDINS VIVRIERS ET MARAICHERS - HABITAT RURAL

Fonds topographiques IGN - ou - parcellaires du cadastre

ECHELLE : 1/20.000

ANNÉE : 1976

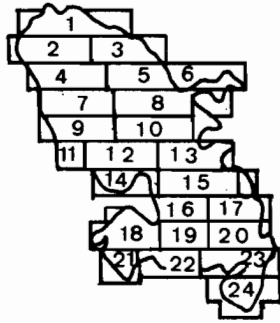
CARTES DES CULTURES DES ANTILLES : FEUILLES N° 1 à 24

Cartes établies à partir de photographies aériennes en couleur.

N.B. Un travail est en cours avec l'IRAT et d'autres organismes pour indiquer la zonification des systèmes de cultures, rotations, associations, les espèces, les variétés les mieux adaptées dans chaque zone, les époques de production (très important pour les cultures vivrières et maraîchères), le problème des maladies, de la fertilisation, etc...

Ces mêmes cartes tramées peuvent être remises non plus sur fonds topographique mais sur l'assemblage à 1/20 000 des parcelles cadastrales. On peut aussi utiliser un calque transparent du parcellaire cadastral à 1/20 000.

Sur un autre jeu de ces cartes tramées, les services de l'Agriculture (Atelier d'études et d'aménagement rural) indiquent les infrastructures actuelles ou futures, projets d'irrigation, réserves, POS etc....



HABITAT RURAL CONCENTRE - AGGLOMERATIONS OU EN ALIGNEMENT CONTINU LE LONG DES ROUTES.

POUR LA ZONIFICATION DES SYSTEMES DE CULTURES, LES ESPACES...
LES EPOQUES DE PRODUCTION etc..

Régions relativement humides

SANS POINT
TRAITS OBLIQUES

JARDINS NON BOISES - Il s'agit d'un mélange de jardins vivriers et maraichers et de pâturages ou zones de pacages. U U-- -U-

quadrillé
oblique

Les pentes sont modérées. La mécanisation des labours est partout possible ainsi que pour la plupart des opérations culturales dans la majorité des cas. Ce sont dans ces zones qu'il y a lieu d'améliorer les infrastructures : irrigation ... éviter de construire de manière trop dense.

traits
obliques

Les pentes sont assez fortes : 20 à 40/50 %. La mécanisation des labours est difficile et n'est pas possible partout. Ce sont dans ces zones qu'il est souhaitable d'envisager une extension des vergers, des constructions, des pâturages.

tires
obliques

Les pentes sont très fortes, plus de 40-50 %
Les jardins vivriers et maraichers ne sont à conseiller qu'en terrasses. Il y a des risques d'érosion, de glissements de terrain. La mécanisation est impossible, l'irrigation difficile.
Ces zones sont propices à la construction, à l'implantation de vergers et au reboisement.

AVEC POINTS
TRAITS VERTICAUX
OU HORIZONTAUX

VERGERS AVEC JARDINS EN SOUS-BOIS OU EN MELANGE K K--
(agrumes : arbres à pain, avocat, cocotier, manguiers, etc...)

quadrillé
vertical
horizontal

Les pentes sont modérées. La mécanisation est partout possible pour les labours et dans la majorité des cas pour la plupart des opérations culturales. Il y aurait lieu de réserver ces zones aux jardins vivriers et maraichers et d'améliorer les infrastructures, irrigation là où il n'y a pas encore trop de constructions.

traits
verticaux

Les pentes sont assez fortes 20 à 40/50 %. La mécanisation des labours est difficile et n'est pas possible partout. Ces zones conviennent bien aux vergers et aux constructions.

tires
verticaux

Les pentes sont très fortes. La mécanisation est impossible. Ces zones conviennent bien à l'implantation de vergers, au reboisement.

N.B. Il est plus facile sur de fortes pentes de mécaniser les opérations culturales et de cultiver des sols légers que de travailler sur des sols argileux. On en a tenu compte.

SOLS SABLEUX : CENDRES ET PONCES RECENTES

JS — Sols sableux avec ou sans ponces. La cendre est souvent récente et peu altérée. Les sols sont secs plusieurs mois de l'année, les teneurs en matière organique sont modérées et les sols peu acides. L'irrigation est indispensable.

J — Mêmes sols mais en régions plus humides, avec davantage de matière organique. Les sols sont souvent acides avec des déficiences possibles en magnésium.

SOLS A ALLOPHANE D'APPARENCE LIMONEUX

P — Ce sont des sols à allophane, retenant bien l'eau et capables d'en fournir à la plante la plus grande partie de l'année. Ils dérivent de cendres et ponces peu anciennes et les sables et ponces peu altérés sont souvent abondants.

Pa — correspond à des zones modérément humides
Pb — correspond à des zones de pluviométrie importante
Pc — correspond à des zones de pluviométrie très élevées
Pd — correspond à des zones de pluviométrie très élevées et ennuagées. une grande partie de l'année.

Il y a des ponces grossières en mélange ou en bancs horizontaux
Pl — ponces très abondantes dans le premier mètre
Ph — ponces abondantes dans le premier mètre
P — peu de ponces

Pcw — Certaines parties planes se drainent mal. Il y a alternance de lits ponceux et d'horizons moins perméables.

T — Ce sont les sols à allophane retenant bien l'eau et capable d'en fournir à la plante la plus grande partie de l'année. Ils dérivent des dépôts aériens de cendres fines volcaniques relativement anciennes et déjà très altérées avec une proportion plus importante d'allophane que dans les sols **p**. Le sol a une texture apparente de limon mais il s'agit d'une argile de type très particulier, l'allophane. Les sols se drainent bien. En régions très humides cependant, il peut y avoir engorgement quelques jours en périodes de fortes pluies. La rétention en eau de ces sols est exceptionnellement élevée et permet d'assurer une croissance continue de la plupart des cultures.

Ta — correspond à des zones modérément humides
Tb — correspond à des zones de pluviométrie importante
Tc — correspond à des zones de pluviométrie très élevées
Td — correspond à des zones de pluviométrie très élevées et ennuagées.

H — Sols brun-rouilles dérivés de cendres volcaniques en recouvrement sur des sols rouges argileux beaucoup plus anciens.

H1 — Sols dérivés de cendres et ponces assez récentes. Il y a encore du sable et des ponces peu altérées. Le sol est argilo-sableux.

J.H1 — Même sol mais avec recouvrement peu épais de cendres par endroit

Ha — Sols bien argileux

Hb — Sols d'apparence argilo-limoneux formant transition

Hc — vers les sols à allophane.

Hk — Sols situés en régions relativement moins humides, parfois un peu vertiqueux avec présence de montmorillonite.

G — Sols rouges argileux profonds à argile kaolinite et hydroxydes de fer.

K — Mêmes sols mais plus fertiles (mélange d'argiles kaolinite et montmorillonite)

i — id
Sols rouges argileux, très riches en argile montmorillonite avec des teneurs importantes en calcium et magnésium. En certains endroits, les sols sont acides avec une toxicité possible de l'aluminium.

if — Sols argilo-limoneux, très fertiles, des versants du Morne Pitault avec argile montmorillonite.

Transition vers les régions sèches

ib — Sols bruns-rouges à montmorillonite, très argileux, très lourds. Régions relativement sèches. (Caravelle)

N — Sols fertiles, peu acides, argileux mais souvent mêlés de cailloutis-éboulis sur les pentes. Les sols ont une proportion importante de montmorillonite. Les sols sont plus perméables que les sols V et sont situés en régions plus humides.

U — Vertisols : sols beiges très argileux à montmorillonite en régions modérément humides. Sols à très mauvais drainage interne, se fissurant fortement en période de sécheresse. Taches de gley fréquentes en surface ou profondeur en saison humide.

Régions sèches

V — Vertisols des régions sèches. Sols beiges très argileux à montmorillonite type St Anne. Drainage interne très lent ou nul. Le sol se fissure fortement en période de sécheresse.

N° DES FEUILLES →

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

OUTRE-MER

Centre des Antilles - Bureau des Soils

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE

Préfecture de la Martinique

LEGENDE DE LA CARTE DES CULTURES

ET

D'OCCUPATION DES TERRES

DE LA MARTINIQUE

1/20.000^{ème}

AVRIL 76

SURFACE EN HECTARES

pour chacune des FEUILLES

dont les numéros sont indiqués ci-dessus

PLANIMETRAGE ELECTRONIQUE

S.C.E.T INTERNATIONAL

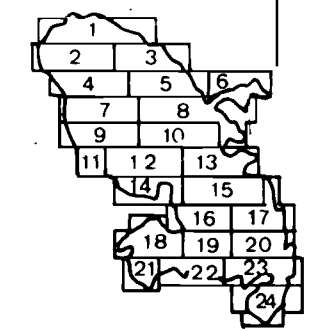
Maquettes : A. PALLUD

Cartes établies sous la direction de M. F. COLMET DAAGE

Interprétation des photographies aériennes en couleurs, mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD, avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX.

Prises de vues aériennes : M. F. COLMET DAAGE

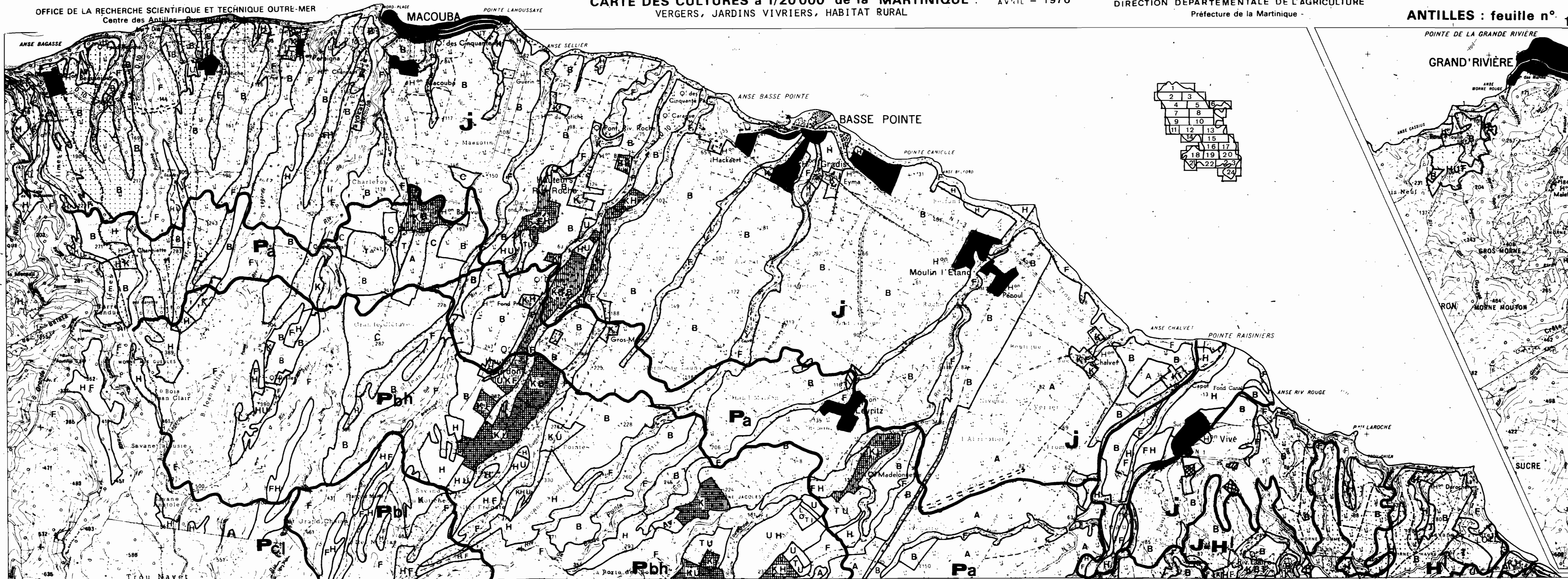
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	TOTAL
62	13	80	138	386	338	17	685	32	339	76	289	244	104	1123	798	132	80	774	259		372	319	5	6665
1 698	271	1 763	640	1 031	26	244	967	52	776		348	837	8	753	500	292		100	377		9	31		10 323
13		355	7	77	8					332		782		318	78	208		52	284					2 514
292	15	68		16			98																	489
30	327	232	204	246	6	212	507	311	297	10	61	24		100	12	56		129	138		20	32	6	2960
234	182	382	388	403	83	156	511	147	363	43	709	168	71	457	428	189	101	289	115	27	55	81	30	5612
92	133	331	182	264	139	320	705	190	530	22	514	488	191	780	670	240	165	292	274		93	250	268	7133
155	228	297	384	264	131	113	497	129	669	78	422	360	177	578	288	101	136	654	156				61	5878
118	343	181	511	568	32	284	867	343	1663	47	1328	630	206	518	927	279		687	270		54			9856
	8		116		198	43	55	109		59	74	224		141		708	440	292	814	185	948	738	691	5843
	195		181		392	100		260		191	264	299	36	184		379	1095	87	1671	244	1 029	1352	789	8748
	110		416			84		525		504	222			276										2137
		29			698							273		108		237	1773	102	139	1113	1178	1230	1194	8074
1 956	3 591	1 140	2 465	1 893	612	4 066	1 156	3 326	952	363	1 620	353	351	465	252	1 074	634	1 387	858	91	436	832	298	30 171
					138+29		35					72	586	58	622	106	185	165	134		112	121	262	176 hors carte
73	54	91	132	75	72	81	92	72	59	41	129	51	1622	214	75	34	119	33	27	26	47	79	43	2 625
4 723	5 470	4 949	5 764	5 223	2 902	5 720	5 775	5 496	5 980	1 434	5 980	4 805	3 628	5 797	4 650	4 035	4 728	5 044	5 516	1 686	4 353	5 126	3 586	3 341



assemblage

- C** - CANNES A SUCRE -
CT - Cannes abandonnées.
- B** - BANANERAIRES EN PLANTATION PURE -
- BANANERAIRES EN PLANTATION MIXTE A DOMINANCE DU BANANIER -
BF - Bananeraies mixtes avec présence de GRANDS ARBRES isolés ou groupés.
- B...** - BFK - Bananeraies mixtes avec présence de GRANDS ARBRES et de JARDINS-VERGERS CARAIQUES habités.
Bananeraies petits planteurs.
- A** - ANANAS -
- LEGUMES D'EXPORTATION -
Les espèces sont indiquées en toutes lettres : aubergines, poivrons, ignames, haricots,....
- U** - CULTURES VIVIERES en parcelles nettement délimitées -
UF - Cultures vivrières avec présence de quelques GRANDS ARBRES isolés ou groupés.
UK - Cultures vivrières avec JARDINS-VERGERS CARAIQUES distincts.
UKF - Cultures vivrières avec JARDINS-VERGERS CARAIQUES distincts et présence de quelques GRANDS ARBRES isolés ou groupés.
- K...** - JARDINS-VERGERS CARAIQUES entourant des habitations isolées -
KF - Jardins-vergers caraiques avec présence de quelques GRANDS ARBRES isolés ou groupés localement.
KBF - Jardins-vergers caraiques avec présence de parcelles de BANANIERES de surface restreinte et de quelques GRANDS ARBRES isolés ou groupés.
KUB - Jardins et vergers caraiques avec présence de parcelles distinctes de CULTURES VIVIERES et de BANANIERES.
Bananeraies petits planteurs. Parfois plantain.
- T** - FRICHES APRES CULTURES PATUREES OU NON -
TU - Friches après cultures avec, par place, lopins de CULTURES VIVIERES.
TC - Friches récentes APRES CULTURE DE CANNE avec VESTIGES DE CANNES.
TB - Friches récentes APRES CULTURE DE BANANIERES avec VESTIGES DE BANANIERES.
TUF - Friches après cultures avec présence par place de lopins de CULTURES VIVIERES et de quelques GRANDS ARBRES isolés ou groupés (ravins).
TCF - Friches après cultures de canne petits planteurs avec présence de quelques GRANDS ARBRES et de LOPINS DE CANNE.
- E** - FRICHES ANCIENNES après cultures avec REPOUSSE D'ARBUSTES - (Goyaviers, campêches, épineux,....)
- H** - SAVANES OU PRAIRIES pâturées EN REGIONS HUMIDES -
(l'herbe est généralement toujours verte)
Hd - PRAIRIES humides plantées en pangola et entretenues avec cette herbe.
Hh - PRAIRIES humides NATURELLES entretenues et clôturées.
HK - SAVANES ou prairies humides en parcelles discontinues ou irrégulières avec enclaves de JARDINS-VERGERS CARAIQUES entourant des habitations. Parcage au piquet le plus souvent.
- H...** - HUB - Savanes ou prairies humides avec présence de lopins de CULTURES VIVIERES et de parcelles de BANANIERES.
HFU - Savanes humides avec présence de GRANDS ARBRES isolés ou groupés et de lopins de CULTURES VIVIERES.
HFB - Savanes humides avec présence de GRANDS ARBRES isolés ou groupés et de parcelles de BANANIERES.
- S** - SAVANES OU PRAIRIES pâturées EN REGIONS RELATIVEMENT SECHES - (l'herbe peut flétrir quelques mois par an).
Pures SD - Savanes plantées en pangola.
SF - Savanes ou prairies sèches avec présence de quelques ARBRES de grande taille isolés ou groupés.
SK - Savanes ou prairies sèches avec enclave de JARDINS-VERGERS CARAIQUES entourant des maisons.
S... - SU - Savanes ou prairies sèches avec présence de lopins de CULTURES VIVIERES.
SUF - Savanes ou prairies sèches avec présence de lopins de CULTURES VIVIERES et de quelques GRANDS ARBRES isolés ou groupés (ravins plus humides,....).
SY - Savanes ou prairies sèches avec flots de bosquets de BROUSSAILLES à ti-baume.
- Y** - BROUSSAILLES DE REGIONS SECHES - à ti-baume et épineux (arbustes de 1 à 3 mètres) sur sol souvent rocaillieux ou courts.
YF - Broussailles sèches à ti-baume avec présence de quelques GRANDS ARBRES isolés ou groupés.
YS - Broussailles sèches à ti-baume avec présence localement de quelques SAVANES SECHES pâturées (parcage au piquet le plus souvent).
- Z** - PETITE FORET SECHE - (arbustes soumis à dessiccation durant quelques mois de l'année, avec sous-bois de broussailles).
ZF - Petite forêt sèche avec présence de GRANDS ARBRES isolés ou groupés.
ZFS - Petite forêt sèche avec présence de GRANDS ARBRES isolés ou groupés et enclaves de SAVANES SECHES pâturées (parcage au piquet).
- F** - FORET HUMIDE - généralement naturelle -
Fm - PLANTATIONS MAHOGANY.
FP - PLANTATIONS DE PINS CARAIQUES.
Les plantations régulières de cocotiers, avocatiers, agrumes,.... sont indiquées en toutes lettres.
- D** - MARECAGES SALES OU SAUMATRES - PALUETIERS -
VILLE - total : 1 175 = km²

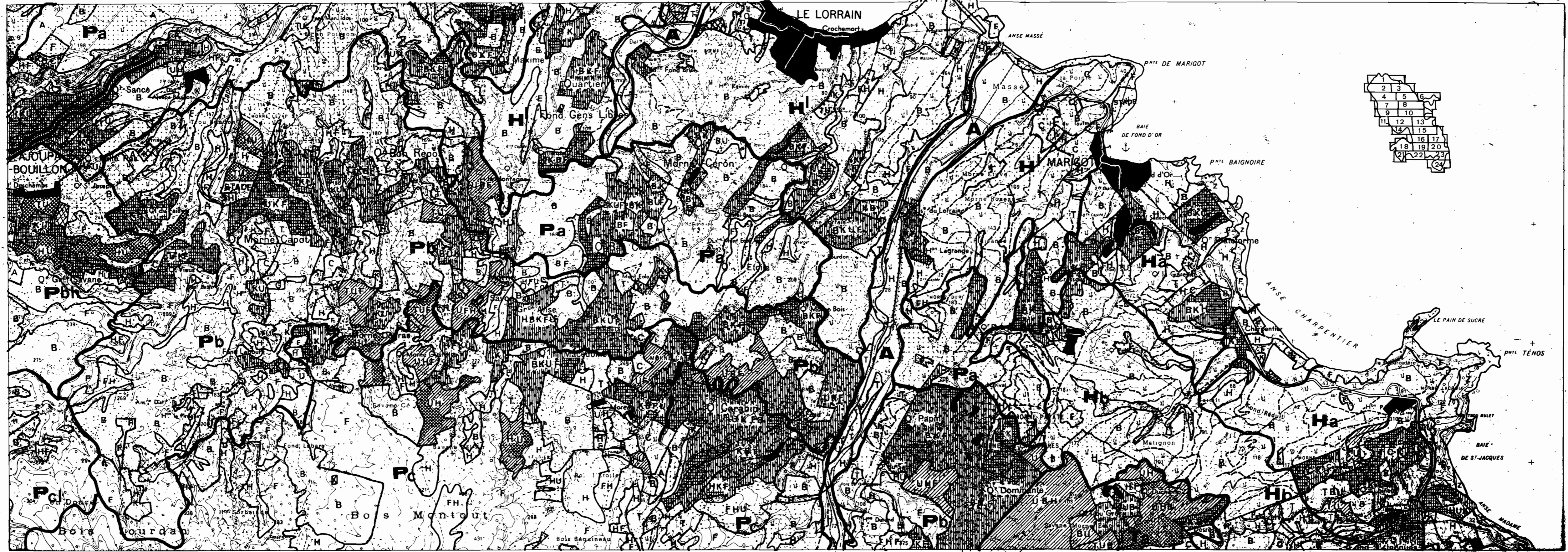
<p>FEUILLE N° 1 Région de Basse-Pointe</p> <p>Plantations :</p> <p>114 Ha de bananeraies plantées après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jardins : 15 Ha - Friches : 27 Ha - Ananas : 56 Ha - Paturages : 14 Ha - Forêt : 2 Ha <p>40 Ha de cannes plantés après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ananas : 36 Ha - Bananeraies : 4 Ha <p>10 Ha d'ananas plantés après cannes.</p> <p>Abandon :</p> <p>28 Ha de bananeraies abandonnées pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 17 Ha - Cannes : 4 Ha - Jardins : 7 Ha <p>12 Ha de cannes abandonnées pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ananas : 10 Ha - Friches : 2 Ha <p>92 Ha d'ananas abandonnés pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bananeraies : 56 Ha - Cannes : 36 Ha 	<p>FEUILLE N° 2 Région du Prêcheur Montagne Pelée</p> <p>Plantations :</p> <p>128 Ha de bananeraies plantées après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jardins : 14 Ha - Friches : 20 Ha - Ananas : 24 Ha - Paturages : 64 Ha - Forêt : 6 Ha <p>9 Ha ananas plantés après banane</p> <p>Abandons :</p> <p>12 Ha de bananeraies pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ananas : 9 Ha - Jardins : 3 Ha <p>6 Ha de cannes en friche</p> <p>41 Ha d'ananas pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jardins : 3 Ha - Bananeraies : 24 Ha - Friches : 14 Ha <p>FEUILLE N° 3 Régions de l'Ajoupa-Bouillon - Lorrain.</p> <p>Plantations :</p> <p>241 Ha de bananeraies plantées après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 42 Ha - Ananas : 32 Ha - Bananeraies : 48 Ha - Paturages : 55 Ha - Jardins : 14 Ha - Forêt : 42 Ha - Cannes : 8 Ha <p>5 Ha de cannes plantées après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 4 Ha - Bananeraies : 98 Ha - mélangés : 1 Ha 	<p>FEUILLE N° 3 (suite)</p> <p>Abandons :</p> <p>59 Ha de bananeraies abandonnées pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 46 Ha - Bananeraies : 8 Ha - Mélangés : 5 Ha <p>41 Ha de cannes abandonnées pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 34 Ha - Bananeraies : 7 Ha <p>36 Ha d'ananas abandonnés pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bananeraies : 32 Ha - Jardins : 2 Ha - Friches : 2 Ha <p>FEUILLE N° 4 Région de Morne-Rouge</p> <p>Plantations :</p> <p>236 Ha de bananeraies plantées après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 50 Ha - Ananas : 98 Ha - Paturages : 62 Ha - Forêt : 23 Ha - Bananeraies : 3 Ha <p>36 Ha de cannes plantées après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bananeraies : 35 Ha - Friches : 1 Ha <p>Abandons :</p> <p>43 Ha de bananeraies abandonnées pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cannes : 35 Ha - Friches : 4 Ha - Paturages : 4 Ha <p>106 Ha d'ananas pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bananeraies : 98 Ha - Jardins : 8 Ha 	<p>FEUILLE N° 5 Régions de Ste-Marie Or. Bezaudin</p> <p>Plantations :</p> <p>177 Ha de bananeraies plantées après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cannes : 69 Ha - Bananeraies : 15 Ha - mélangées : 8 Ha - Jardins : 41 Ha - Paturages : 39 Ha - Forêts : 5 Ha <p>18 Ha de cannes plantées après</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bananeraies : 6 Ha - Friches : 9 Ha - Jardins : 3 Ha <p>Abandons :</p> <p>85 Ha de cannes abandonnées pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bananeraies : 69 Ha - Friches : 14 Ha - Paturages : 2 Ha <p>14 Ha de bananeraies abandonnées pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cannes : 6 Ha - Friches : 8 Ha <p>FEUILLE N° 6 Régions de Or. L'Estrade Prèsqu'île de la caravelle</p> <p>Plantations :</p> <p>14 Ha de cannes après friches</p> <p>29 Ha en préparation après palétuviers.</p> <p>Abandons :</p> <p>11 Ha de bananeraies en friches</p> <p>24 Ha de cannes abandonnées en friches.</p>	<p>FEUILLE N° 7 Régions St-Pierre Fonds St-Denis</p> <p>Plantations :</p> <p>54 Ha de bananeraies plantées après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cannes : 19 Ha - Friches : 11 Ha - Paturages : 19 Ha - Jardins : 5 Ha <p>Abandons :</p> <p>60 Ha de bananeraies pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 56 Ha - Jardins : 4 Ha <p>45 Ha de cannes abandonnées pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 20 Ha - Bananeraies : 19 Ha - Jardins : 6 Ha <p>FEUILLE N° 8 Régions de Morne des Esnes - Trinité.</p> <p>Plantations :</p> <p>312 Ha de bananeraies plantées après</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cannes : 250 Ha - Friches : 21 Ha - Paturages : 37 Ha - Forêt : 1 Ha - Jardins : 3 Ha <p>9 Ha de cannes plantées après</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jardins : 5 Ha - Bananeraies : 4 Ha <p>8 Ha d'ananas plantés après friches.</p> <p>Abandons :</p> <p>23 Ha de bananeraies abandonnées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 19 Ha - Cannes : 4 Ha <p>71 Ha d'ananas abandonnés en friches</p> <p>291 Ha de cannes abandonnées pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bananeraies : 250 Ha - Friches : 41 Ha 	<p>FEUILLE N° 9 Régions de Morne Vert Bellefontaine</p> <p>Plantations :</p> <p>6 Ha de bananeraies après paturages.</p> <p>Abandons :</p> <p>6 Ha de bananeraies en friches.</p> <p>39 Ha de cannes en Friches.</p> <p>FEUILLE N° 10 Régions de St-Joseph Vert Pré.</p> <p>Plantations :</p> <p>41 Ha de bananeraies après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cannes : 10 Ha - Paturages : 22 Ha - Friches : 9 Ha <p>48 Ha de cannes après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bananeraies : 19 Ha - Friches : 24 Ha - Paturages : 5 Ha <p>Abandons :</p> <p>67 Ha de bananeraies abandonnées pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cannes : 19 Ha - Friches : 29 Ha - Bananeraies : 19 Ha mixtes <p>21 Ha de cannes abandonnées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 11 Ha - Bananeraies : 10 Ha 	<p>FEUILLE N° 11 Région de Case-Pilote</p> <p>7 Ha de cannes en friches</p> <p>FEUILLE N° 12 Région des Hauts de Fort-de-France</p> <p>Plantations :</p> <p>24 Ha de bananeraies plantées après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 17 Ha - Paturages : 7 Ha <p>57 Ha de cannes après</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bananeraies : 51 Ha - Friches : 6 Ha <p>Abandons :</p> <p>94 Ha de bananeraies pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 41 Ha - Paturages : 2 Ha - Cannes : 51 Ha <p>FEUILLE N° 13 Région de Morne Pitault Nord</p> <p>Plantations :</p> <p>36 Ha de bananeraies après</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 26 Ha - Paturages : 8 Ha - Cannes : 2 Ha <p>21 Ha de cannes après</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 19 Ha - Bananeraies : 2 Ha <p>Abandons :</p> <p>72 Ha de bananeraies pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paturages : 61 Ha - Cannes : 2 Ha - Paturages : 9 Ha <p>10 Ha de cannes pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 8 Ha - Bananeraies : 2 Ha 	<p>FEUILLE N° 14 Régions de Fort-de-France - Lamentin</p> <p>Plantations :</p> <p>2 Ha de bananeraies après friches.</p> <p>3 Ha de cannes après jardins et paturages.</p> <p>FEUILLE N° 15 Régions de Lareinty - Morne Pitault Sud Le François</p> <p>Plantations :</p> <p>196 Ha de bananeraies plantées après</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cannes : 159 Ha - Bananeraies : 4 Ha - mélangés : 22 Ha - Friches : 7 Ha - Forêt : 2 Ha - Marécages : 2 Ha <p>156 Ha de cannes plantées après</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bananeraies : 84 Ha - Friches : 59 Ha - Paturages : 13 Ha <p>Abandons :</p> <p>154 Ha de bananeraies abandonnées pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cannes : 84 Ha - Bananeraies : 8 Ha - mélangés : 5 Ha - Friches : 52 Ha - Jardins : 5 Ha <p>278 Ha de cannes abandonnées pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bananeraies : 159 Ha - Friches : 95 Ha - Paturages : 18 Ha - Jardins : 6 Ha 	<p>FEUILLE N° 16 Régions de Ducos - St-Esprit</p> <p>Plantations :</p> <p>34 Ha de bananeraies plantées après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cannes : 3 Ha - Friches : 21 Ha - Bananeraies : 2 Ha - mélangées : 8 Ha - Paturages : 8 Ha <p>119 Ha de cannes plantés après</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bananeraies : 6 Ha - Friches : 71 Ha - Paturages : 34 Ha - Jardins : 4 Ha - Forêt : 4 Ha <p>Abandons :</p> <p>83 Ha de bananeraies abandonnées pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cannes : 6 Ha - Paturages : 3 Ha - Friches : 60 Ha - Bananeraies : 13 Ha - mélangées : 1 Ha <p>37 Ha de cannes abandonnées pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 34 Ha - Bananeraies : 3 Ha <p>FEUILLE N° 17 Régions du Vauclin Nord</p> <p>Plantations :</p> <p>27 Ha de bananeraies plantées après</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bananeraies : 14 Ha - Paturages : 9 Ha - Forêt : 4 Ha <p>5 Ha de cannes plantées après friches</p> <p>Abandons :</p> <p>20 Ha de bananeraies abandonnées pour friches.</p> <p>13 Ha de cannes abandonnés pour friches.</p>	<p>FEUILLE N° 18 Régions de l'Anse à l'Ane - Trois Ilets</p> <p>Plantations :</p> <p>13 Ha de cannes plantées après</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 8 Ha - Paturage : 5 Ha <p>Abandon :</p> <p>11 Ha de cannes abandonnées pour friches.</p> <p>FEUILLE N° 19 Régions de Rivière Salée Regale</p> <p>Plantations :</p> <p>3 Ha de bananeraies plantées après cannes.</p> <p>46 Ha de cannes plantées après</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friche : 29 Ha - Paturages : 4 Ha - Jardin : 6,5 Ha - Culture Vivrière : 2 Ha - Forêt : 4,5 Ha <p>Abandons :</p> <p>33 Ha de bananeraies abandonnées pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 30 Ha - Culture Vivrière : 3 Ha <p>46 Ha de cannes abandonnées pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 43 Ha - Bananeraies : 3 Ha 	<p>FEUILLE N° 20 Régions du Vauclin Sud Quartier Josseaud</p> <p>Plantations :</p> <p>27 Ha de bananeraies plantées après</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jardins : 4 Ha - Bananeraies : 12 Ha - mélangées : 10 Ha - Paturages : 1 Ha <p>20 Ha de cannes plantés après</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 5 Ha - Bananeraies : 10 Ha - Paturages : 4 Ha - Cannes : 1 Ha <p>Abandon :</p> <p>30 Ha de bananeraies abandonnées pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 20 Ha - Cannes : 10 Ha <p>17 Ha de cannes abandonnées pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 14 Ha - Bananes : 1 Ha - Jardins : 2 Ha <p>FEUILLE N° 22 Régions de Diamant Ste-Luce</p> <p>Plantations :</p> <p>1 Ha de cannes plantées près culture vivrière.</p> <p>Abandon :</p> <p>9 Ha de cannes abandonnées friches.</p>	<p>FEUILLE N° 23 Régions de Rivière-Pilote - Le Marin</p> <p>Plantations :</p> <p>29 Ha de cannes plantées après</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 6 Ha - Paturages : 8 Ha - Culture Vivrière : 10 Ha - Bananeraies : 2,5 Ha - Forêt : 2,5 Ha <p>Abandon :</p> <p>13 Ha de bananeraies abandonnées pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 4,5 Ha - Paturages : 6 Ha - Cannes : 2,5 Ha <p>37 Ha de cannes abandonnées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Friches : 26 Ha - Paturages : 11 Ha
--	--	---	---	--	--	--	---	--	--	--	--



Cartes établies sous la direction de M. F. COLMET DAAGE

Interprétation des photographies aériennes en couleurs,
mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD,
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX.

Prises de vues aériennes : M. F. COLMET DAAGE



Cartes établies sous la direction de M. F. COLMET DAAGE

Interprétation des photographies aériennes en couleurs,
mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD,
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX.

Prises de vues aériennes : M. F. COLMET DAAGE



Cartes établies sous la direction de M. F. COLMET DAAGE

Interprétation des photographies aériennes en couleurs,
mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD,
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX.

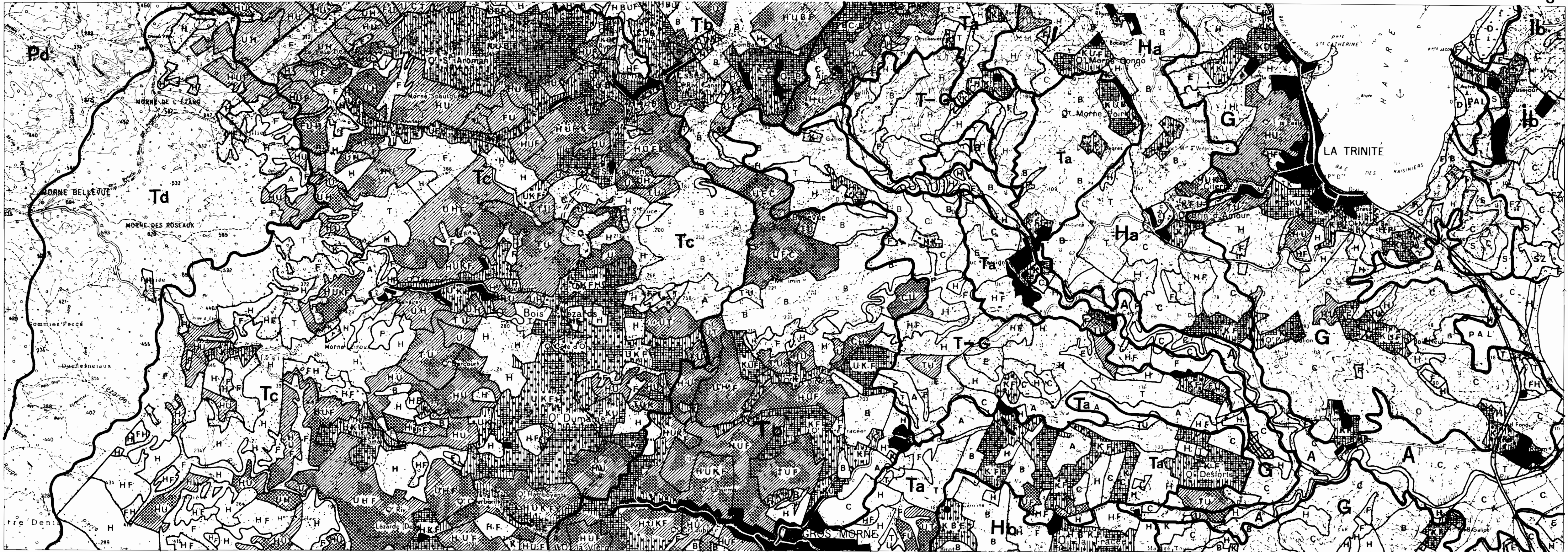
Prises de vues aériennes : M. F. COLMET DAAGE



Cartes établies sous la direction de M. F. COLMET DAAGE

Interprétation des photographies aériennes en couleurs,
mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD,
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX

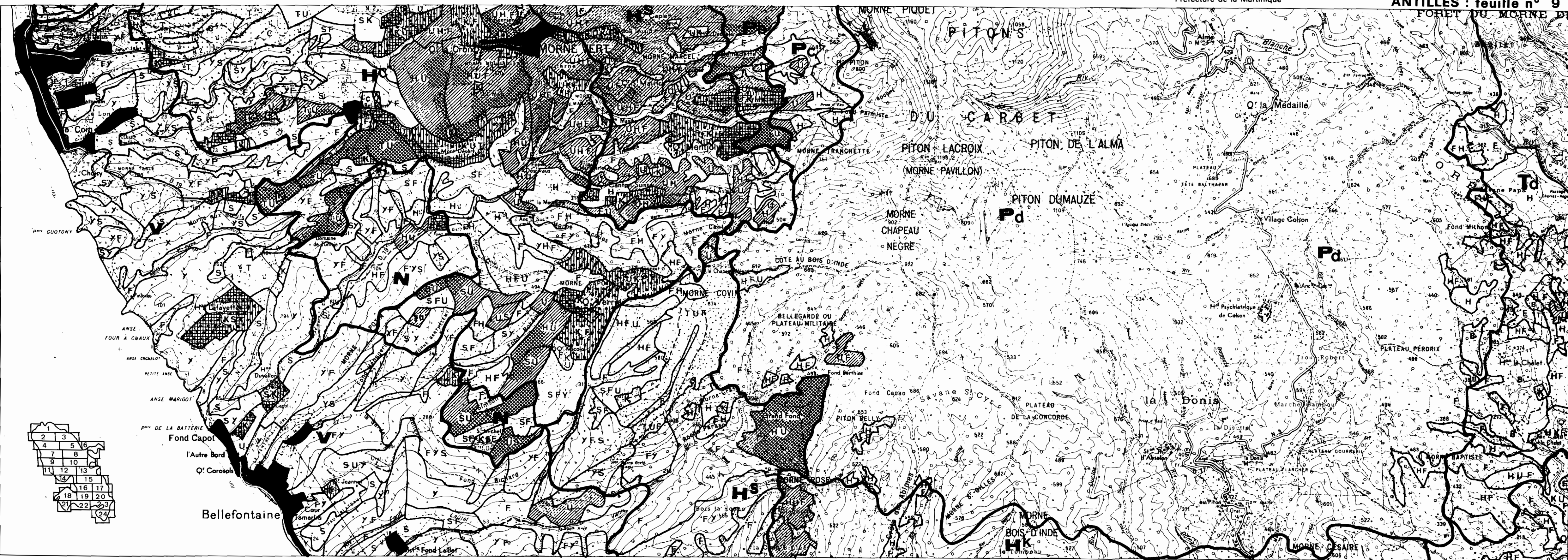
Prises de vues aériennes : M. F. COLMET DAAGE



Cartes établies sous la direction de M. F. COLMET DAAGE.

Interprétation des photographies aériennes en couleurs
mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD,
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX.

Prises de vues aériennes : M. F. COLMET DAAGE

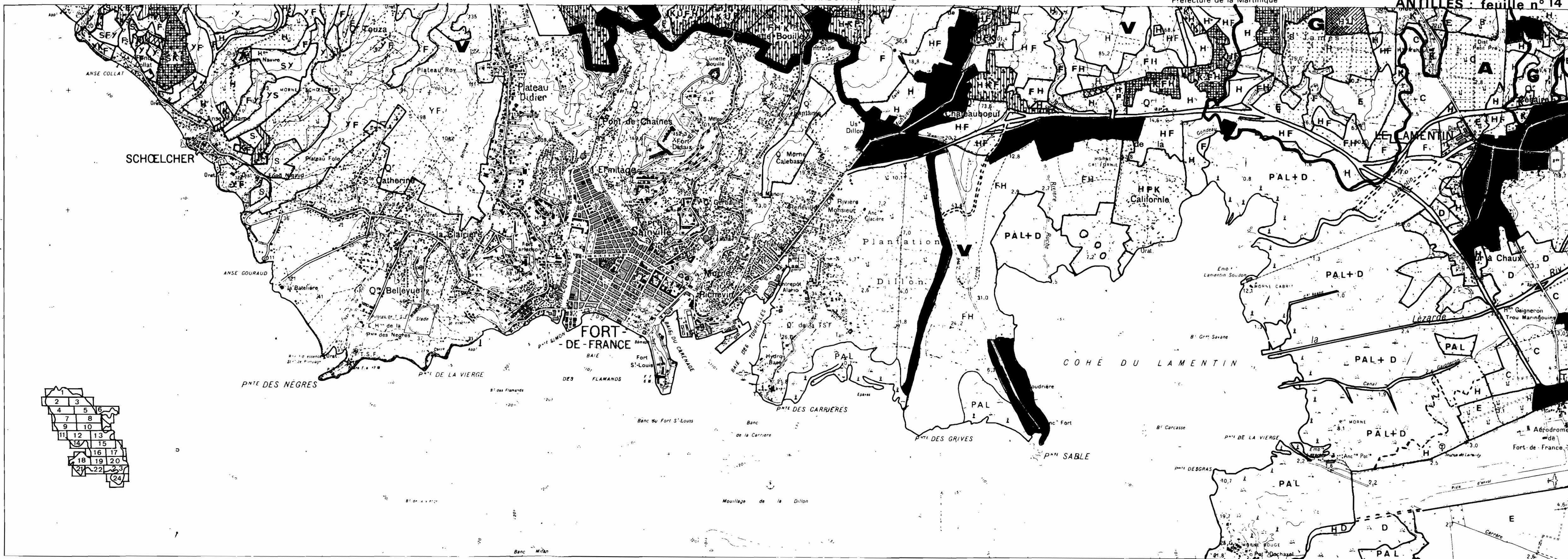




Cartes établies sous la direction de M. F. COLMET DAAGE

Interprétation des photographies aériennes en couleurs,
mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD,
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX.

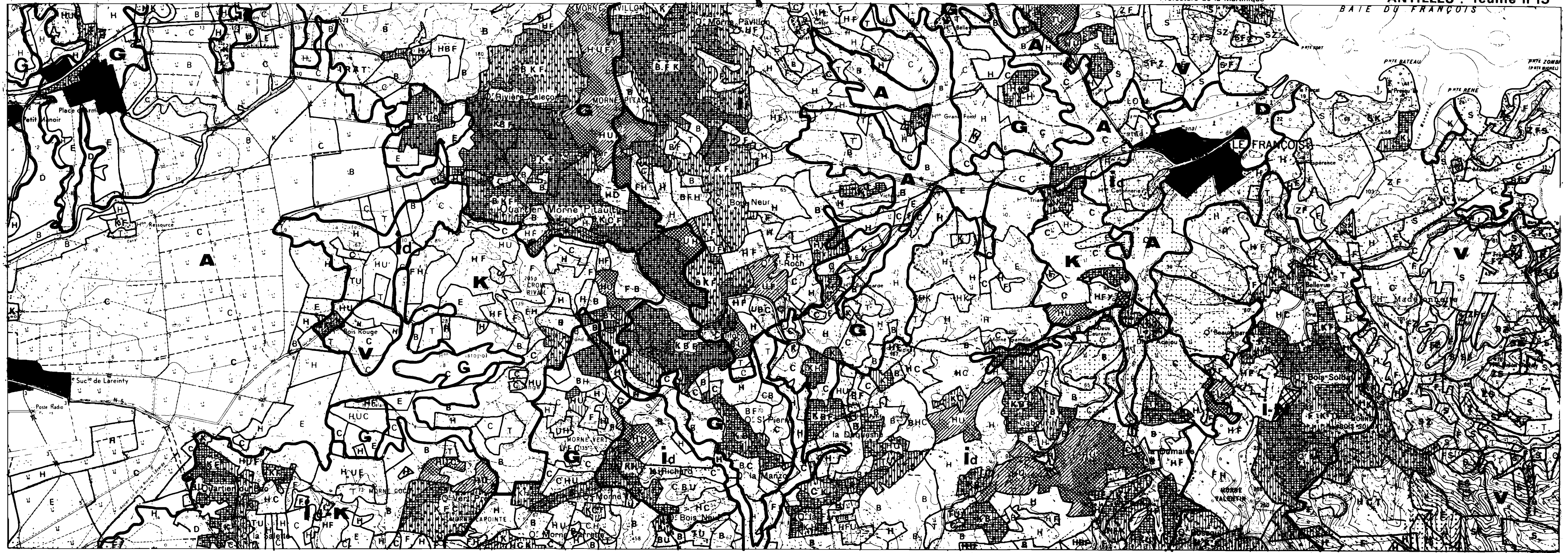
Prises de vues aériennes : M. F. COLMET DAAGE



Cartes établies sous la direction de M. F. COLMET DAAGE.

Interprétation des photographies aériennes en couleurs
mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD,
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX

Prises de vues aériennes : M. F. COLMET DAAGE

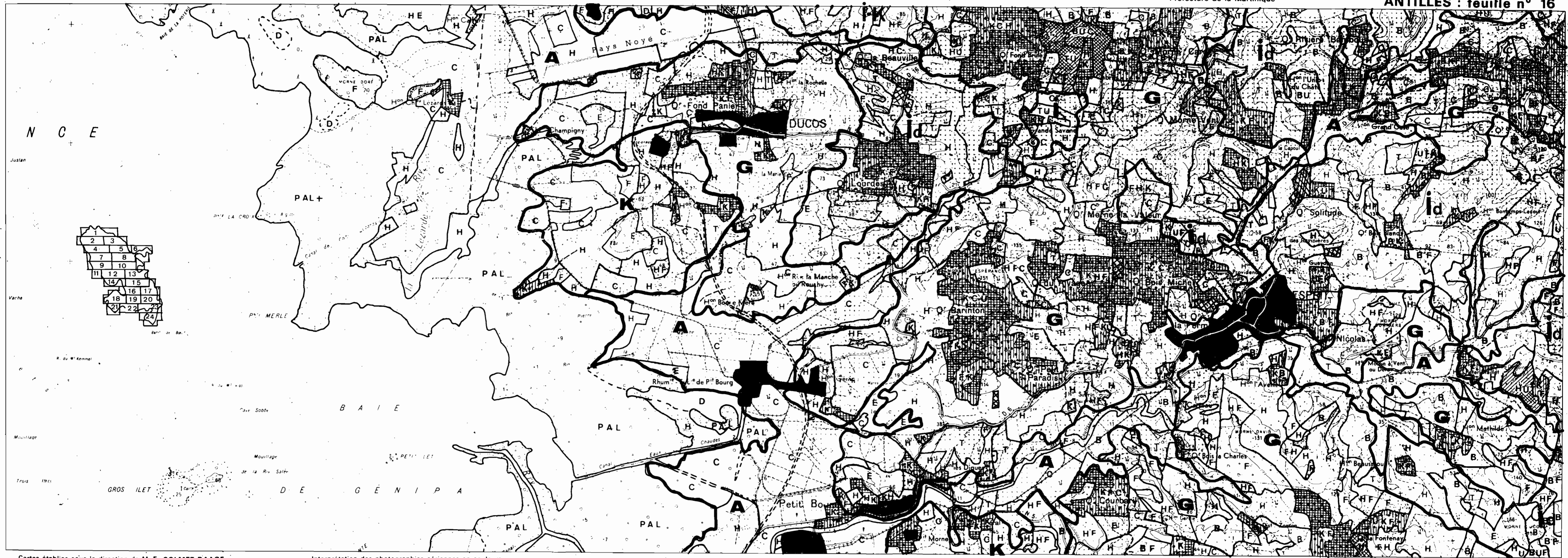


Cartes établies sous la direction de M. F. COLMET DAAGE

Interprétation des photographies aériennes en couleurs,
mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD,
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX.

Prises de vues aériennes : M. F. COLMET DAAGE

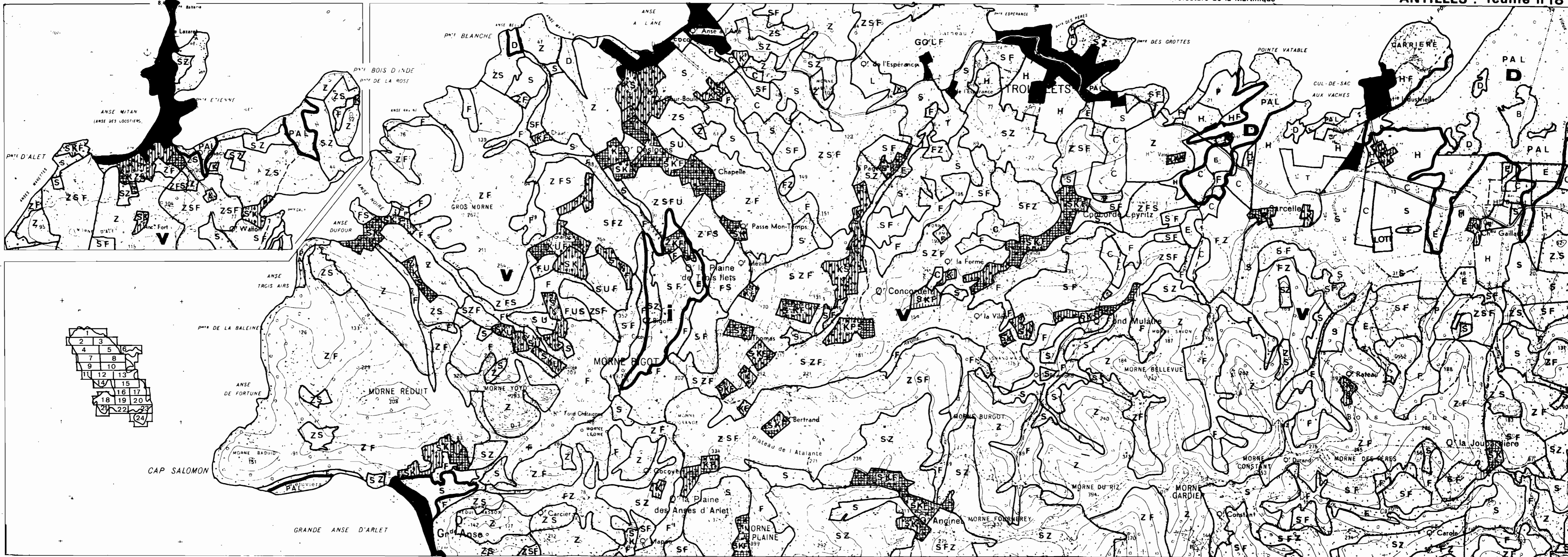
25 978



Cartes établies sous la direction de M. F. COLMET DAAGE

Interprétation des photographies aériennes en couleurs,
mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD,
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX.

Prises de vues aériennes : M. F. COLMET DAAGE

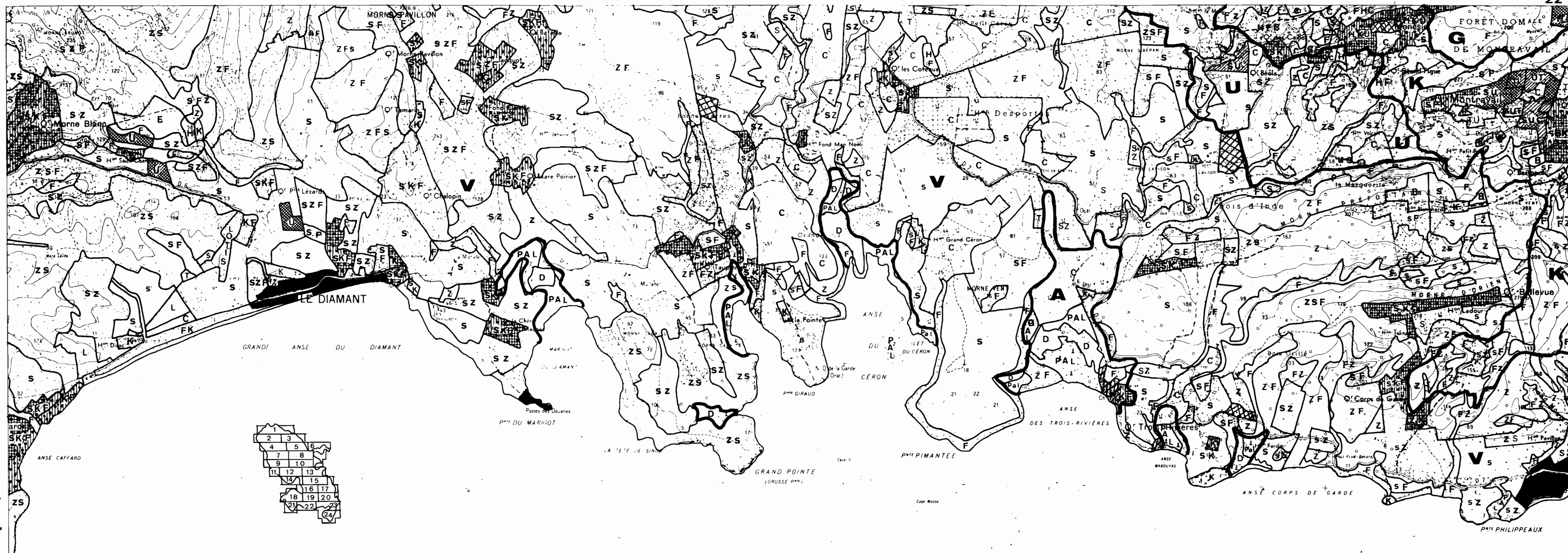


Cartes établies sous la direction de M. F. COLMET DAAGE

Interprétation des photographies aériennes en couleurs,
mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD,
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX.

Prises de vues aériennes : M. F. COLMET DAAGE

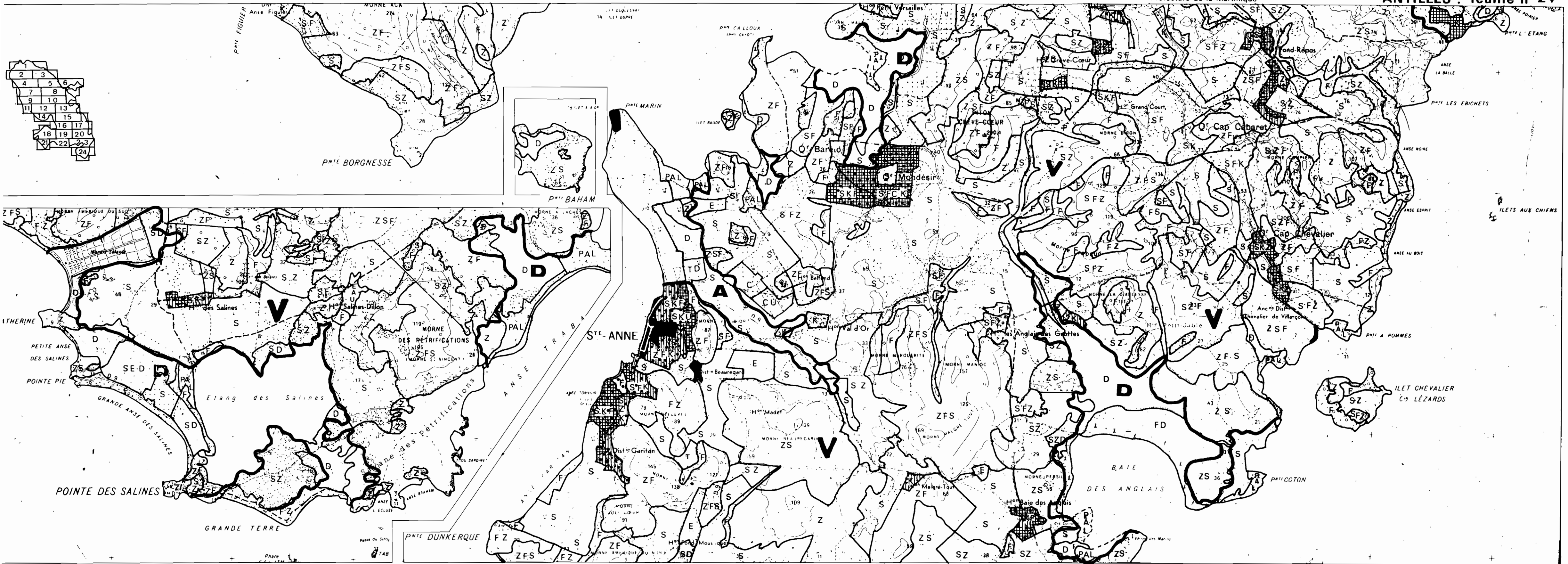
29 978



Cartes établies sous la direction de M. F. COLMET DAAGE.

Interprétation des photographies aériennes en couleurs
mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD,
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX.

Prises de vues aériennes M. F. COLMET DAAGE



Cartes établies sous la direction de M. F. COLMET DAAGE

Interprétation des photographies aériennes en couleurs,
mise au net des maquettes et dessin des cartes par M. J. BERNARD,
avec la collaboration de A. PALLUD et A. POUMAROUX.

Prises de vues aériennes : M. F. COLMET DAAGE